



© Damien Espona - Mairie de Luzarches

L'acTU n° 128 - Le Trait d'Union du mois de novembre 2022

## La chronique de...

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la communauté de communes Carnelle Pays-de-France et la commune d'Asnières-sur-Oise s'associent pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. La sobriété énergétique de votre habitation est une piste d'action sur laquelle votre collectivité souhaite vous accompagner.



Une campagne thermographique, consistant à réaliser des photographies infrarouges de votre maison par drone, vous est proposée gratuitement, financée par la commune à hauteur de 70 % et la communauté de communes (C3PF) à hauteur de 30 %.

Appliquée sur les bâtiments, la thermographie permet de mettre en évidence les anomalies thermiques (déperditions de chaleur, ponts thermiques, absence d'isolation, etc.).

Cette opération se déroulera en période hivernale (les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement).

Une séance de restitution individuelle vous sera ensuite proposée en partenariat avec Val d'Oise rénov,

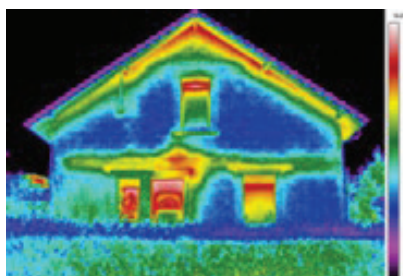


le service gratuit d'information, de conseil et d'accompagnement technique et administratif pour la rénovation énergétique.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le sujet ? Rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes : [carnelle-pays-de-france.fr/actualites/val-doise-renov](http://carnelle-pays-de-france.fr/actualites/val-doise-renov).

Si vous souhaitez que la thermographie soit réalisée sur votre maison, nous vous invitons à venir en mairie retirer le document et remplir le formulaire ou contacter la mairie par mail : [a.sevilla@aso95.fr](mailto:a.sevilla@aso95.fr) ou 01 30 35 41 41.

*Paule Lamotte, adjointe au maire en charge de l'environnement*



## Le billet de la rédaction

Cette année, la Fête médiévale d'Asnières-sur-Oise s'est déroulée à Luzarches les 8 et 9 octobre. En page 7, la rédaction a sélectionné quelques photos de cet événement incontournable.

## À ne pas oublier

19 novembre

Soirée tartiflette à l'Espace J.-Jourde par Anim'Asnières

26 novembre

Un enfant, un arbre (sur invitation)

3 et 4 décembre

Marché de Noël, place de l'Église

9 et 10 décembre

Distribution des colis de Noël aux seniors

## Engazonnement et entretien des trottoirs

Pour faire suite à la création de la chaussée avenue des Acacias au printemps dernier, les agents des Services techniques ont engazonné les parcelles devant chaque maison.

Pour rappel, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, propriétaires ou locataires. L'arrêté municipal n° 23/2018 stipule que chacun est tenu de balayer le trottoir devant chez lui sur toute sa largeur et sur toute sa longueur afin d'éviter la propagation des mauvaises herbes. Il en est de même pour le déblayage de la neige et du verglas.



L'élagage, la taille des haies, arbustes et autres végétaux qui se trouvent le long des trottoirs doivent être entrepris par les habitants afin de ne pas gêner la circulation ni la signalisation verticale. Lors d'un accident, la responsabilité du riverain pourrait être engagée en cas de non-respect de ces obligations.

## À 16 ans, faites-vous recenser !

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement qui est une obligation légale. Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. Celle-ci vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours (CAP, BEP, bac, permis de conduire...).

## Le marché de Noël approche !

Notez bien dans votre agenda les dates des 3 et 4 décembre pour venir découvrir le marché de Noël.

Les enfants pourront se faire maquiller ou participer à des ateliers créatifs sur le thème de Noël, se faire prendre en photo avec des personnages du monde de Disney ou encore avec le père Noël en personne,



## Nouveaux habitants, faites-vous connaître

Si vous venez de vous installer sur la commune, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 30 35 41 41. Vous serez reçu par des élus qui vous présenteront individuellement la ville et ses services.

## Pensez à nourrir les oiseaux...

... en prévision de l'hiver. N'hésitez pas à leur offrir des graines et des boules de graisse que vous pourrez déposer sur les arbres à oiseaux à l'angle de la ruelle Saint-Laurent et de la rue de Noisy ou à la source à l'angle du Cat-Rouge. Ils en piaillent d'avance !



## Place de l'Église

Le nouvel aménagement de la place et sa végétalisation par les agents des Services techniques ont été très appréciés des Asniérois. Nous poursuivrons la plantation d'arbres devant le bar-tabac jusqu'au restaurant *Aux Bonnes m'Asnières*, ainsi que devant l'office de tourisme communautaire, en fonction des conditions climatiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la rue Pierre-Brossolette est ouverte en sens unique.

Nous avons reçu des demandes de réouverture de la rue dans les deux sens ; nous étudions la possibilité de le faire en fonction de la circulation.

pendant que vous ferez vos emplettes sur les divers stands, accompagnés en musique.

Le samedi soir, un bar à soupes sera disponible pour les affamés.

Le dimanche matin, les enfants entonneront des chants de Noël.

À midi, vous pourrez déguster sur place ou emporter une part de tartiflette, mais aussi goûter à l'ensemble des stands gourmands.

Le programme détaillé sera disponible sur le site et l'ensemble des supports numériques de la commune.



## Trophée de l'innovation pour Royaumont

L'innovation récompensée ! Royaumont se voit attribuer par le Conseil départemental du Val-d'Oise le Trophée de l'innovation avec l'ouverture prochaine de son nouveau parcours interactif pour le jeune public.

En effet, l'abbaye de Royaumont a réalisé de nouveaux contenus interactifs, ludiques et adaptés à tous les âges, sur l'histoire, l'architecture, la vie des moines... L'objectif est d'accroître l'attractivité du site pour les familles.



© Abbaye de Royaumont

## Extension des consignes de tri

Depuis de nombreuses années, le syndicat Tri-Or est engagé à faire progresser le tri sélectif et le recyclage des emballages ménagers. Les performances de nos communes s'améliorent, mais nous pouvons et voulons aller plus loin. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages en plastique seront acceptés dans le bac de tri au couvercle jaune ou bleu.

Ils rejoindront tous les emballages en métal et en carton, les

briques alimentaires ainsi que tous les papiers. Les consignes de tri seront donc plus simples et seront identiques sur tout le territoire français.

Quelles conséquences pour vous au quotidien ? Concrètement, une bonne partie des déchets que vous jetez dans vos poubelles ménagères va rejoindre votre bac de tri.

Si vous estimez qu'il va devenir trop petit pour accueillir tous ces nouveaux emballages, vous pouvez d'ores et déjà contacter Tri-Or pour en commander un plus grand.

**Bonne nouvelle :  
le tri devient  
+ facile !**

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages, les papiers et les cartons pourront être triés !**

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

NOUVEAU !

**TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL**

**TOUS LES TYPES DE PAPIERS**

**LES BRIQUES ALIMENTAIRES ET LES CARTONS**

Sans les mettre les uns dans les autres, sans sac, bien les vider et inutile de les laver !

**Un doute, une question ?**  
info@tri-or.fr - 01 34 70 05 60

[www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

**Découvrez l'Appli Guide du tri CITEO !**

## Retour du salon du livre à Beaumont-sur-Oise

Le deuxième salon du livre de Beaumont sur le thème du livre historique en Île-de-France est organisé le 27 novembre. Étienne Duchêne, auteur de l'ouvrage *60 ans, Sophie la girafe*, sera présent pour dédicacer son livre, ainsi que d'autres écrivains. Au programme également : deux conférences, une démonstration en costume d'époque du manie- ment des armes du XVI<sup>e</sup> siècle, et un mini-salon sur les métiers du livre qui initiera le public à la lithographie, à la reliure, à l'imprimerie et à la calligraphie.



## Méfiez-vous du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est très dangereux car il est invisible et inodore.



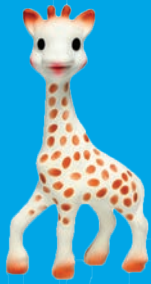
Les signes d'intoxication sont les maux de tête, une grosse fatigue et une envie de vomir.

Le monoxyde de carbone provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol, de moteurs de voiture, de brasero, barbecue ou encore de groupes électrogènes.

Pour vous protéger, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel et aérez votre logement au moins 10 minutes, même en hiver.

## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans *L'Actu* du mois d'octobre, je faisais de la peinture à l'accueil de loisirs en page 3 ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



## Quand la montagne arrive chez nous !



L'association Anim'Asnières propose une soirée montagnarde le samedi 19 novembre à l'Espace Josette-Jourde, avec au menu une tartiflette. Le nombre de places étant limité, dépêchez-vous de réserver pour être sûr de passer un bon moment.

Plus d'infos au : 06 84 63 37 93.

Nom : ..... Téléphone : .....  
Nb de personnes : ..... x 25 € Total : ..... €

Coupon à retourner avec le règlement à l'ordre d'Anim'Asnières (chèque ou espèces) et à déposer dans la boîte aux lettres de l'association à la mairie d'Asnières-sur-Oise.

## Reprise des Dimanches à Royaumont

Ce rendez-vous, gratuit pour les habitants de la communauté de communes, reprend son rythme de chaque dimanche à 15 h 30. Au programme :



**Dimanche 20 novembre** : conférence-rencontre : Antoine Coysevox, sculpteur à la cour de Louis XIV. Alexandre Maral, conservateur en chef du château de Versailles, raconte la vie du sculpteur auteur du superbe mausolée de marbre qu'abrite l'abbaye de Royaumont.

**Dimanche 27 novembre** : rencontre dansée : « Dog eat dog, I loved to hate you ». Une danse amoureuse, conçue par le chorégraphe Alexis Jestin à partir de faits réels, est incarnée par le couple de danseurs Vera Gorbatcheva et Jamil Attar.

**Dimanche 4 décembre** : concert-rencontre : l'orgue hier et aujourd'hui. L'organiste Jean-Christophe Revel dévoile une grande fresque musicale de Jacques Lenot inspirée d'un poème de Rilke, entre des pièces de Bach et de Brahms.

**Dimanche 11 décembre** : concert-projection : « Starlings ». La collaboration de deux improvisateurs, le flûtiste Jocelyn Mienniel et le photographe et vidéaste Olivier Verley, autour des paysages du Val-d'Oise.



## Le grand retour de la fête foraine !

Après deux ans d'absence, la fête foraine a retrouvé notre hameau de Bailion pendant les vacances de la Toussaint pour divertir tous les enfants. Pêche aux canards, tirs, manèges et plein d'autres stands étaient au rendez-vous dans une ambiance chaleureuse.



## Des vacances « à faire peur... » à la Toussaint !

Création de fantôme suspendu, de chapeaux de sorcière, de masques, de toiles d'araignées, décoration de citrouilles ou de boîtes à bonbons, danse des monstres, mais aussi piscine et sorties dans des parcs de loisirs... pas de doute, les animateurs ont enchanté les enfants qui étaient inscrits à l'accueil de loisirs pendant la première semaine des vacances de la Toussaint.



## Halloween dans les rues d'Asnières

Le 31 octobre, enfants et parents se sont retrouvés place de l'Église pour fêter Halloween à l'initiative de l'association Risettes et Galipettes et place Jules-Gautier à Bailion autour de l'association Co-Éducation Bailion.

Un grand merci à l'ensemble des participants, aux commerçants et aux services techniques de la commune pour ces événements festifs.





## Le Festival de Royaumont

Le Festival de Royaumont s'est achevé il y a quelques semaines. Du 3 septembre au 2 octobre, il a réuni plus d'une centaine d'artistes pour plus de 20 concerts, spectacles et expositions au sein de l'abbaye.

© Abbaye de Royaumont



## Autour du Verger : une Fête de la pomme réussie

La Fête de la pomme était de retour le dimanche 16 octobre, avec une fréquentation qui ne se dément pas au fil des années. En plus de l'impressionnante exposition des travaux d'enfants de l'école Blanche de Castille sur le thème du hérisson, de la dégustation de jus de pommes fraîchement pressées ou encore des nombreux stands qui animaient cette journée, cette édition a été marquée par un concours de la meilleure tarte aux pommes. Un choix qui fut très difficile pour notre jury, compte tenu des talents de nos pâtisseries ! Après délibération, c'est Cloé Desjardins qui a eu l'honneur de remporter le titre de la meilleure tarte aux pommes 2022, devant Sylvie Willemin et M<sup>me</sup> Delaporte. L'association Autour du Verger tient encore à remercier et féliciter tous les participants pour leur présence et leur talent !





## Luzarches, à l'heure de La Médiévale d'Asnières-sur-Oise

Tout au long du week-end des 8-9 octobre, plus de 20 000 visiteurs ont assisté lors de La Médiévale d'Asnières-sur-Oise à des spectacles de fauconnerie, démonstrations de cracheurs de feu, tournois de chevalerie, batailles, combat d'escrime médiévale, voltige équestre.

Ils pouvaient également découvrir la vie du Moyen Âge dans le campement, échanger avec chevaliers et fermiers et profiter des chansons et musiques de la troupe Les Trouvères.

Le long des remparts du château de la Motte, les athlètes des Jeux écossais de Luzarches s'adonnaient aux lancers de poids et de tronc. L'église a elle aussi accueilli la fête : samedi soir, un concert de musique d'antan était donné par l'ensemble Les Esquisses.

Dimanche matin, le roi et ses chevaliers étaient réunis dans le chœur de l'église Saint-Côme et Saint-Damien pour l'adoubement du chevalier Enguerrand de Luzarches.

Photos : Damien Espona - Mairie de Luzarches sauf mentions contraires







## Des permanences à votre service

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 21 novembre, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 30 32 83 15 (Adil).
- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale): lundis 28 novembre et 12 décembre, place de l'Église. Prise de rendez-vous au: 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.
- Val-d'Oise Renov': lundi 28 novembre, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.



## Vos élus à votre rencontre

Venez échanger, faire part de vos idées ou de vos préoccupations. Vos élus seront présents sur la place de l'Église le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois entre 10 h et 12 h. N'hésitez pas à nous retrouver dimanche 13 novembre pour répondre à vos questions.



## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Cela ne vous aura pas échappé, l'actualité du moment est à l'heure de la sobriété énergétique. Votre commune n'a pas attendu cet état de fait pour mettre en place des actions afin de diminuer ses coûts. En effet, suite à une étude sur la consommation électrique des lieux et établissements publics réalisée en 2009, la première action décidée a été de couper l'éclairage public entre 1 h et 5 h du matin. Cette trame noire a été progressivement ajustée passant à minuit. Soucieuse de continuer cette action de baisse de la consommation énergétique mais également de contribuer à lutter contre la pollution lumineuse et d'accompagner la biodiversité, la commune envisage d'étendre la coupure dès 23 h et ce jusqu'à 6 h du matin sauf pour le centre-ville. Parallèlement, la commune a fait le choix d'équiper progressivement les candélabres, les lieux publics (écoles, mairie...) en ampoules basse consommation (led) et ce, sans changer les supports mais bien en les adaptant. Le constat est plus que positif puisque la commune observe une diminution de plus de 64 % de sa consommation au cours des dix dernières années. Pour rappel, les collectivités territoriales ne sont pas soumises au bouclier tarifaire de l'État, voyant ainsi leurs factures fortement augmenter.

À propos de biodiversité, savez-vous que la lumière artificielle modifie le comportement des espèces (orientation, déplacement, perturbations endocriniennes, hormonales et reproductrices) et peut entraîner leur extinction, qu'elles soient attirées ou au contraire qu'elles fuient cette lumière (espèces dites lucifuges qui sont généralement des espèces nocturnes vivant dans les anfractuosités, les vases, les berges, le bois mort, le substrat) ? La lumière est un paramètre fondamental de la vie et des milieux naturels. L'éclairage nocturne est un phénomène récent et un bouleversement à l'échelle de l'évolution.

Vous l'aurez compris c'est chacun à notre échelle que nous pouvons agir sur ce thème si vaste qu'est la sobriété énergétique, et ce en effectuant des gestes simples pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement : je baisse, j'éteins, je décale. Alors à vous de Bien Faire pour Bien Vivre.



### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est l'occasion de déterminer les équipements collectifs que notre collectivité devra prévoir pour les 15 prochaines années.

La population a fortement augmenté, nous avons dépassé les 3 000 habitants et les besoins évoluent. Notre collectivité doit donc répondre aux nouvelles demandes.

On ne décrète pas le « bien-être ensemble », il faut mettre à disposition des équipements et des opportunités, cela passe par des événements festifs, des lieux de rencontre et la pratique d'activités culturelles et sportives facilitées par la mairie et le milieu associatif.

Dans notre programme, lors des élections municipales, nous avons élaboré la liste des équipements souhaitables et nécessaires.

Un équipement sportif de qualité (stade et piste d'athlétisme) à proximité des écoles et du collège nous semble être une priorité. De plus, cet équipement pourra permettre la pratique d'activités nouvelles.

Un accueil de loisirs (ex centre de loisirs) avec des locaux permanents et adaptés pour les enfants d'âge maternel et primaire ne semble pas être un luxe, près de 45 ans après sa création.

La maison du village construite au début des années 1980 devient trop exiguë et n'est plus adaptée. Nous envisageons la construction d'une salle de spectacle plus grande qui permettra une programmation de qualité et des festivités répondant aux besoins (fête des seniors, gala de danse, fête de l'école, ...) avec des salles aux normes, un nombre de mètres carrés suffisants et des vestiaires afin d'améliorer la pratique d'activités et inciter au développement de nouvelles disciplines.

Des terrains de jeux type « City Park » sont indispensables, même si nous regrettons que lors de la construction du lotissement Nexity, la mairie n'ait pas prévu ce type d'équipement. Les enfants et les adolescents ont impérativement besoin de lieux de vie pour pratiquer librement leurs activités.

Asnières sur Oise ne doit pas se « fossiliser », en tant qu'élus municipaux, nous avons le devoir de répondre aux nouveaux besoins de la population.

Nous souhaitons vivre dans un village dynamique où chaque citoyen puisse s'épanouir en toute quiétude.